

# AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

OPCVM de droit français

Société de gestion

**Amundi Asset Management**

Sous déléguataire de gestion comptable en titre  
**CACEIS Fund Administration France**

Dépositaire

**CACEIS BANK**

Commissaire aux comptes

**PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT**

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## Sommaire

	Pages
<b>Caractéristiques de l'OPC</b>	<b>3</b>
<b>Compte rendu d'activité</b>	<b>6</b>
<b>Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue</b>	<b>12</b>
<b>Informations spécifiques</b>	<b>13</b>
<b>Informations réglementaires</b>	<b>14</b>
<b>Certification du Commissaire aux comptes</b>	<b>20</b>
<b>Comptes annuels</b>	<b>25</b>
Bilan Actif	26
Bilan Passif	27
Hors-Bilan	28
Compte de Résultat	30
<b>Annexes aux comptes annuels</b>	<b>31</b>
Règles et méthodes comptables	32
Evolution de l'Actif net	37
Compléments d'information	38
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	54
Inventaire	56
Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon	71
<b>Annexe(s)</b>	<b>72</b>
Information SFDR	73

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## Caractéristiques de l'OPC

### Classification

Non applicable.

### Objectif de gestion

Le fonds a un double objectif :

- Un objectif financier : participer à la performance des marchés internationaux, principalement actions, obligataires et de devises. La gestion cherchera notamment à tirer parti de la dynamique des titres liés à des enjeux mondiaux de long terme, et plus particulièrement au climat.

- Un objectif extra-financier :

o obtenir une note ESG moyenne du portefeuille supérieure à la note ESG moyenne de l'univers d'investissement après élimination des 20% des émetteurs les moins bien notés ;

o réduire l'intensité carbone du portefeuille dans un objectif d'atteindre la neutralité à horizon 2050. La trajectoire de « décarbonation » retenue est basée sur la méthodologie Climate Transition Benchmark (CTB), qui associe une réduction initiale de -30% à une réduction progressive de -7% par an en moyenne ultérieurement.

### Stratégie d'investissement

#### Stratégies utilisées :

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Des informations sur les caractéristiques environnementales et sociales sont disponibles en annexe de ce prospectus.

Les principales incidences négatives des décisions d'investissement (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)) sont les effets négatifs, importants ou susceptibles d'être importants, sur les facteurs de durabilité qui sont causés, aggravés par ou directement liés aux décisions d'investissement. L'Annexe 1 du règlement délégué au Règlement Disclosure dresse la liste des indicateurs des principales incidences négatives.

Les principales incidences négatives obligatoires de l'Annexe 1 du règlement délégué sont prises en compte dans la stratégie d'investissement via une combinaison d'exclusions (normatives et sectorielles), d'intégration de la notation ESG dans le process d'investissement, d'engagement et de vote.

Des informations plus détaillées sur les principales incidences négatives sont incluses dans la déclaration réglementaire ESG de la société de gestion disponible sur son site internet : [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

La sélection de valeurs conjugue à la fois la recherche de performance financière qui s'appuie à la fois sur une approche financière et sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

L'univers d'investissement du fonds est représenté par l'indice composite suivant: 75% MSCI ACWI + 25% MSCI EUR IG Corporate Bond Index. A des fins de diversification, l'équipe de gestion pourra également sélectionner des titres n'appartenant pas à cet univers.

### Profil de risque

#### Risque de perte de capital :

l'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

#### Risque actions :

il s'agit du risque de baisse des actions ou des indices auxquels le portefeuille est exposé.

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## **Risque lié à la capitalisation des sociétés :**

Sur les marchés des sociétés de petites et moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en Bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser rapidement et fortement.

## **Risque lié à la volatilité :**

Il s'agit du risque de baisse de la valeur liquidative lié à la volatilité des marchés actions et à la volatilité de la composante optionnelle des instruments financiers à terme.

## **Risque de taux :**

il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêt. Il est mesuré par la sensibilité. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêt, la valeur liquidative pourra baisser de manière sensible.

## **Risque de crédit :**

il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé et/ou public ou de défaut de ces derniers. En fonction du sens des opérations de l'OPCVM, la baisse (en cas d'achat) ou la hausse (en cas de vente) de la valeur des titres de créance sur lesquels est exposé l'OPCVM peut entraîner une baisse de la valeur liquidative.

## **Risque lié à l'utilisation de titres dits "spéculatifs à haut rendement" :**

cet OPCVM doit être considéré comme en partie spéculatif et s'adressant plus particulièrement à des investisseurs conscients des risques inhérents aux investissements dans des titres dont la notation est basse ou inexistante. Ainsi, l'utilisation de titres dits "spéculatifs haut rendement" pourra entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus important.

## **Risque lié aux actions et obligations non cotées (accessoire) :**

Ces titres présentent, d'une part, un risque de liquidité en raison de l'absence de marché actif et de la nature des émetteurs qui n'ont pas vocation à racheter leurs titres avant l'échéance; d'autre part, ces titres présentent un risque de valorisation en l'absence de cotations et de références de marchés permettant de les encadrer précisément. Ainsi, le fait de ne pouvoir céder ces titres dans les délais et aux prix initialement envisagés pourra impacter négativement la valeur liquidative de l'OPCVM.

## **Risque lié à l'utilisation d'obligations subordonnées privées :**

il s'agit du risque lié aux caractéristiques de paiement du titre en cas de défaut de l'émetteur : l'OPCVM qui s'expose à un titre subordonné ne sera pas prioritaire et le remboursement du capital ainsi que le paiement des coupons seront "subordonnés" à ceux des autres créanciers détenteurs d'obligations de rang supérieur; ainsi, le remboursement de son titre peut être partiel ou nul. L'utilisation d'obligations subordonnées peut entraîner un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante que celui lié aux autres obligations de l'émetteur

## **Risque spécifique lié à l'utilisation d'obligations subordonnées complexes (convertibles contingentes) (accessoire) :**

Il s'agit notamment des risques liés aux caractéristiques de ces titres quasi-perpétuels : annulation du coupon, réduction partielle ou totale de la valeur du titre, conversion de l'obligation en action, remboursement du capital et paiement des coupons "subordonnés" à ceux des autres créanciers ayant des obligations de rang supérieur, possibilité d'appel en cours de vie à des niveaux prédéterminés. Ces spécificités peuvent être déclenchées, en tout ou partie et à tout moment, soit en raison des ratios financiers de l'émetteur, soit par décision discrétionnaire et arbitraire de ce dernier ou avec l'approbation de l'autorité de tutelle compétente. La réalisation de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

## **Risque de liquidité :**

dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## **Risque lié aux arbitrages :**

l'arbitrage est une technique consistant à profiter d'écarts de cours constatés (ou anticipé) entre marchés /ou secteurs et/ou titres et/ou devises et/ou instruments. En cas d'évolution défavorable de ces arbitrages (hausse des opérations vendeuses et/ou baisse des opérations acheteuses), valeur liquidative de l'OPCVM pourra baisser.

## **Risque de change :**

il s'agit du risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille, l'euro.

## **Risque lié à la surexposition :**

L'OPC peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés) afin de générer une sur exposition et ainsi porter l'exposition de l'OPC au delà de l'actif net. En fonction du sens des opérations de l'OPC, l'effet de la baisse (en cas d'achat d'exposition) ou de la hausse du sous-jacent du dérivé (en cas de vente d'exposition) peut être amplifié et ainsi accroître la baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

## **Risque de contrepartie :**

L'OPCVM a recours à des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou à des dérivés négociés de gré à gré dont les contrats d'échange sur rendement global. Ces opérations, conclues avec une contrepartie, exposent l'OPCVM à un risque de défaillance et/ou de non-exécution du contrat d'échange de la part de celle-ci, qui pourront avoir un impact significatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM. Ce risque pourrait ne pas être, le cas échéant, compensé par les garanties financières reçues.

## **Risque de liquidité lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou contrats d'échange sur rendement global (TRS) :**

L'OPCVM peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels l'OPCVM investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titre et/ou de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

## **Risque juridique :**

l'utilisation des acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou contrats d'échange sur rendement global (TRS) peut entraîner un risque juridique, notamment relatif aux contrats.

## **Risque en matière de durabilité :**

il s'agit du risque lié à un évènement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement

***Pour toutes informations complémentaires, se référer au prospectus en vigueur.***

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## Compte rendu d'activité

Macro L'année 2022 marquée par de fortes tensions restera assurément gravée dans les mémoires pour son caractère exceptionnel. Les douze derniers mois se sont révélés extrêmement difficiles : guerre en Ukraine, crise de l'énergie, ralentissement de la croissance, inflation record, hausse des taux d'intérêt brutal orchestré par les Banques centrale. Cette dégradation de l'environnement géopolitique a eu des conséquences économiques très importantes, provoquant en particulier une forte accélération de l'inflation. La décision des occidentaux de réduire leur dépendance au pétrole et au gaz russe a entraîné une flambée des prix des hydrocarbures et plus généralement des coûts de l'énergie, qui ont dopé l'inflation déjà présente dans un contexte de réouverture des économies post Covid-19. Dans la zone euro, l'inflation est redescendue sous les 10% en décembre à 9,2 %, après un pic à 10,6 % en octobre, du jamais-vu dans l'histoire de la zone euro. Après plus d'une décennie de taux bas, voire négatifs, les Banques centrales, dans leur grande majorité, ont dû remonter brutalement leur taux d'intérêt de manière pour contrer l'inflation. Elles ont également entamé un retrait progressif des liquidités sur les marchés, à travers l'arrêt progressif des programmes de rachat d'actifs. La Réserve Fédérale Américaine (FED) et la Banque Centrale Européenne (BCE) ont respectivement augmenté leurs taux directeurs de 4,25% et 2,5% au total sur l'année 2022. La réaction des marchés face à cet environnement inhabituel a été sévère, tant sur les marchés actions que sur les marchés obligataires qui ont affiché de concert des performances très négatives. Les politiques de resserrement monétaire des Banques centrales d'une ampleur et d'une rapidité inédites pour contenir l'inflation ont eu des impacts négatifs très significatifs sur les performances obligataires. Ces hausses de taux d'intérêt sans précédent ont fait plonger la valorisation des obligations. Ainsi, le marché des obligations souveraines de la zone Euro enregistre des performances extrêmement négatives (-18,1% pour l'indice FTSE MTS Eurozone Government Bond). Le marché des obligations d'entreprises privées s'est montré un peu plus résilient, inscrivant tout de même pour la catégorie Investment Grade (notation de bonne qualité) une performance négative à -14,2% pour l'indice IBoxx Euro Corporates Total Return. Enfin, le marché des émetteurs à haut rendement (moins bonnes notations) affiche dans une moindre mesure des performances négatives (-10,6% pour l'indice Bloomberg Euro High Yield) porté par l'appétit pour le risque et la recherche de rendement émanant des investisseurs. Le niveau des valorisations, après la chute des marchés en 2022, et la reconstitution des rendements obligataires avec la hausse des taux devraient redonner davantage d'attrait à cette classe d'actif en 2023. En effet, cette réévaluation très sévère a permis au rendement actuel des indices obligataires de se redresser nettement. Les emprunts d'Etat américains affichent un rendement proche de 3,87% à dix ans. Il est de 2,57% pour le Bund en zone euro. Le taux du deux ans américain atteint 4,4%, au plus haut depuis 2007. Pour ce qui est du crédit, la catégorie Investment Grade affiche un rendement de 4,33% sur le marché euro, et 7,80% pour les émetteurs à haut rendement. L'essentiel de la hausse des taux d'intérêt ayant déjà été acté, les perspectives pour 2023 devraient être plus favorables : la hausse des rendements offre ainsi pour nos gérants des points d'entrée intéressants, et les obligations pourront à nouveau être considérées comme une source de diversification face aux craintes de récession. Actions Dans ce contexte économique et géopolitique incertain, l'année 2022 a été mouvementée, et les marchés actions terminent en baisse pour l'ensemble des zones géographiques avec, en toile de fond, la crainte d'un ralentissement des chiffres d'affaires des entreprises et d'une érosion de leurs marges. En 2022, les marchés boursiers des pays développés ont mis fin à un cycle de trois années consécutives de hausse et s'affichent en fort repli (notamment, l'indice des actions mondiales MSCI ACWI). En effet, les sujets de préoccupation n'ont pas manqué : la flambée des niveaux d'inflation dans les pays développés, qui ont entraîné les Banques centrales dans un cycle d'augmentation des taux particulièrement rapide, l'impact de la guerre en Ukraine sur l'approvisionnement énergétique de l'Europe... Pourtant, au final, les marchés d'actions européens auront connu un rebond important sur la dernière partie de l'année, rebond qui peut interroger sur la bonne prise en compte par les marchés des perspectives de bénéfices futurs. En effet, les entreprises risquent de subir des pressions importantes sur leurs marges et de faire face à un ralentissement de la demande, les consommateurs devant lutter contre une inflation toujours élevée. Avec une baisse de -7,4% le CAC 40 a affiché une performance assez résiliente, suivie de près par celle de l'indice de référence de la zone euro, l'Euro Stoxx 50, qui enregistre finalement une performance de -9,5%. Au niveau mondial, l'indice MSCI ACWI affiche quant à lui une performance encore plus en retrait d'environ -18,4%, performance cohérente avec celle de l'indice-phare américain S&P500 d'environ -18,5% qui a, pour sa part, particulièrement souffert de la forte chute des valeurs technologiques. Toutes les principales classes d'actifs étant en territoire négatif, les seules performances positives ont été celles du pétrole, des matières premières et du dollar. Monétaire. Après plus d'une décennie de taux bas, voire négatifs, les Banques centrales ont dû remonter brutalement leur taux d'intérêt pour contrer l'inflation. La persistance de l'inflation a poussé les Banques centrales vers un revirement total des politiques

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

monétaires jusque-là très accommodantes. Ainsi, la Banque centrale européenne (BCE) a procédé à une hausse de 2,5% de ses taux directeurs en 2022. Le taux de dépôt est désormais à 2% contre -0,50% un an auparavant. Elle a également cessé d'augmenter la taille de son bilan via ses achats d'actifs et a même programmé la réduction progressive de celui-ci pour 2023. Ce revirement de politique monétaire impacte de manière positive la performance des fonds monétaires. Ainsi, l'€STR, indicateur du marché monétaire de la zone euro (qui a remplacé définitivement l'EONIA depuis le 3 janvier 2022), a quitté le territoire négatif dans lequel il était ancré depuis 2014 pour finir l'année à 1,90% en rythme annualisé. Sur l'ensemble de l'année 2022 sa performance s'établit à -0,02%. Enfin, les anticipations du marché tablent dorénavant pour un taux terminal proche de 3,25%, qui serait atteint au cours de l'été prochain. Par la suite, la BCE devrait maintenir les taux à ce niveau, le temps que les effets de la politique monétaire devenue restrictive se fassent pleinement ressentir dans l'économie. La hausse des taux est donc favorable aux fonds monétaires et de trésorerie qui commencent l'année 2023 en territoire positif.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE - I (C) en devise EUR : -7,31%
- Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE - I - USD (D) en devise USD : -9,57%
- Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE - P (C) en devise EUR : -7,68%
- Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE - PERI (C) en devise EUR : -7,67%
- Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE - RETRAITE (C) en devise EUR : -7,12%
- Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE - RETRAITE (D) en devise EUR : -7,13%

*Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.*

## Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI FUNDS CASH USD Z USD	54 996 208,81	48 082 166,34
AMUNDI FUNDS EURO CORPORATE SHORT TERM BOND	15 728 614,00	15 747 909,97
UNITED STATES TREAS INFLATION BONDS 0.125% 15-		26 933 373,54
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	23 086 639,25	390 688,03
UNITED STATES TREASURY NOTEBOND 1.125% 15-05-40	8 089 061,83	13 262 349,29
BPCE 0.125% 04-12-24	8 291 685,96	10 687 061,94
AM MSCI CHIN ESG LEAD SEL UCITS ETF DR C	9 642 883,58	8 899 276,61
AMUNDI MSCI EURO QUALITYFACTR UCETF EUR C	7 561 062,06	7 537 292,98
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.5% 01-12-32	7 087 981,18	7 431 342,52
VEOLIA ENVIRONNEMENT	8 503 764,39	5 573 351,13

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	31/03/2023
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE I-C</b> Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE I USD-D</b> Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE P-C</b> Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,21
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE PERI-C</b> Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	7,43
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE RETRAITE-C</b> Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE RETRAITE-D</b> Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1) Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen



# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 554 775 896,555

- o Change à terme : 324 864 932,46
- o Future : 184 411 851,44
- o Options : 7 667 638,79
- o Swap : 37 831 473,865

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3 CACIB LONDON CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE HSBC FRANCE EX CCF J.P.MORGAN AG FRANCFORT UBS EUROPE SE

(\*) Sauf les dérivés listés.

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p><b>Techniques de gestion efficace</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Dépôts à terme</li> <li>. Actions</li> <li>. Obligations</li> <li>. OPCVM</li> <li>. Espèces (*)</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total</b></p>	
<p><b>Instruments financiers dérivés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Dépôts à terme</li> <li>. Actions</li> <li>. Obligations</li> <li>. OPCVM</li> <li>. Espèces</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total</b></p>	<p>910 000,00</p> <p><b>910 000,00</b></p>

(\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

## d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> <li>. Revenus (*)</li> <li>. Autres revenus</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total des revenus</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Frais opérationnels directs</li> <li>. Frais opérationnels indirects</li> <li>. Autres frais</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>Total des frais</b></p>	

(\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## **Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)**

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 01 janvier 2023 Modification La sélection de valeurs conjugue à la fois la recherche de performance financière qui s'appuie à la fois sur une approche financière et sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'univers d'investissement du fonds est représenté par l'indice composite suivant: 75% MSCI ACWI + 25% MSCI EUR IG Corporate Bond Index. A des fins de diversification, l'équipe de gestion pourra également sélectionner des titres n'appartenant pas à cet univers.

Le 01 janvier 2023 Ajout Les principales incidences négatives des décisions d'investissement (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)) sont les effets négatifs, importants ou susceptibles d'être importants, sur les facteurs de durabilité qui sont causés, aggravés par ou directement liés aux décisions d'investissement. L'Annexe 1 du règlement délégué au Règlement Disclosure dresse la liste des indicateurs des principales incidences négatives. Les principales incidences négatives obligatoires de l'Annexe 1 du règlement délégué sont prises en compte dans la stratégie d'investissement via une combinaison d'exclusions (normatives et sectorielles), d'intégration de la notation ESG dans le process d'investissement, d'engagement et de vote. Des informations plus détaillées sur les principales incidences négatives sont incluses dans la déclaration réglementaire ESG de la société de gestion disponible sur son site internet : [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

Le 01 janvier 2023 Ajout L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Des informations sur les caractéristiques environnementales et sociales sont disponibles en annexe de ce prospectus.

Le 01 janvier 2023 Modification Règlement (UE) 2020/852 (dit « Règlement sur la Taxonomie ») sur la mise en place d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le Règlement Disclosure. La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation des changements climatiques, (ii) adaptation aux changements climatiques, (iii) utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, (iv) transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et contrôle de la pollution, (vi) protection des écosystèmes sains. Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe " do no significant harm " ou " DNSH "), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie. Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées. Nonobstant ce qui précède, le principe " ne pas nuire de manière significative " s'applique uniquement aux investissements sous-jacents à l'OPC qui prennent en compte les critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de cet OPC prennent pas en compte les critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le 01 janvier 2023 Modification Date de mise à jour du prospectus : 1er janvier 2023.

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## Informations spécifiques

### Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

### Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

### Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## Informations réglementaires

### Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

### Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

#### Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

#### Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

### Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

### Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

### Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## Politique de Rémunérations

### Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2022, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2021 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2022.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2022, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

### 1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Au cours de l'année 2022, les effectifs d'Amundi Asset Management ont augmenté du fait de l'intégration de collaborateurs issus de la société Lyxor.

Sur l'exercice 2022, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 673 collaborateurs au 31 décembre 2022) s'est élevé à 202 172 869 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 134 493 396 euros, soit 67% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 67 679 473 euros, soit 33% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2022, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 19 393 477 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (31 collaborateurs au 31 décembre 2022), 16 540 119 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (50 collaborateurs au 31 décembre 2022).

### 1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

## 1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

### *Critères quantitatifs :*

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

### *Critères qualitatifs :*

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
  - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero
  - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
  - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
  - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
  - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

## 2. Fonctions commerciales

### *Critères quantitatifs :*

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

### *Critères qualitatifs :*

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

## 3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.



# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

## **Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)**

Amundi applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi qu'Amundi exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi. De plus, Amundi met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles Amundi a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

## **Politique Charbon**

Amundi exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport).

Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique.

- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction.
- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

## **Application en gestion passive :**

### **• Fonds passifs ESG**

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon d'Amundi (à l'exception des indices très concentrés).

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## • Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF d'Amundi répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif d'Amundi mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

## Politique sur le tabac

Depuis 2018, Amundi limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'Homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1 000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique d'Amundi s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, Amundi est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. Amundi applique ainsi les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).

- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Amundi sont disponibles sur son site Internet : <https://legroupe.amundi.com>

\* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

## Règlements SFDR et Taxonomie

### Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

## Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

**Certification du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 mars 2023**

**AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
AMUNDI ASSET MANAGEMENT  
90, boulevard Pasteur  
75015 PARIS

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*


- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2023.07.13 16:17:23 +0200





# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## Comptes annuels

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## Bilan Actif au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>		
<b>DÉPÔTS</b>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>459 206 981,97</b>	<b>381 387 968,71</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>319 046 992,53</b>	<b>257 530 420,50</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	319 046 992,53	257 530 420,50
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>90 736 877,62</b>	<b>91 613 798,16</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	90 736 877,62	91 613 798,16
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Titres de créances</b>	<b>3 990 388,31</b>	
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	3 990 388,31	
Titres de créances négociables	3 990 388,31	
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>40 019 678,15</b>	<b>28 656 329,21</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	40 019 678,15	21 206 589,46
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		7 449 739,75
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
<b>Opérations temporaires sur titres</b>		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>5 413 045,36</b>	<b>3 587 420,84</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	5 191 968,72	3 587 420,84
Autres opérations	221 076,64	
<b>Autres instruments financiers</b>		
<b>CRÉANCES</b>	<b>332 872 979,17</b>	<b>4 153 343,01</b>
Opérations de change à terme de devises	324 864 932,46	
Autres	8 008 046,71	4 153 343,01
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>39 996 075,35</b>	<b>9 582 356,94</b>
Liquidités	39 996 075,35	9 582 356,94
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>832 076 036,49</b>	<b>395 123 668,66</b>

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## Bilan Passif au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	505 498 006,89	376 719 171,55
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	318,68	13,27
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-10 807 541,71	12 989 749,15
Résultat de l'exercice (a,b)	2 508 976,08	408 380,48
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>497 199 759,94</b>	<b>390 117 314,45</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>5 152 936,16</b>	<b>3 582 353,76</b>
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	5 152 936,16	3 582 353,76
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	4 865 067,53	3 582 353,76
Autres opérations	287 868,63	
<b>DETTES</b>	<b>329 721 693,30</b>	<b>1 375 760,06</b>
Opérations de change à terme de devises	325 642 786,28	
Autres	4 078 907,02	1 375 760,06
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>1 647,09</b>	<b>48 240,39</b>
Concours bancaires courants	1 647,09	48 240,39
Emprunts		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>832 076 036,49</b>	<b>395 123 668,66</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## Hors-Bilan au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
US 10YR NOTE 0623	51 302 047,38	
NQ USA NASDAQ 0623	5 142 192,46	
DJS F&B FUT 0622		4 536 950,00
E-MIN RUS 200 0622		557 156,34
DJE 600 EUROP 0622		4 224 360,00
EURO STOXX 50 0622		5 543 350,00
EURO STOXX 50 0623	14 956 110,00	
CC EURCAD 0622		747 868,32
EC EURUSD 0622		249 382,11
E7 USDEUR 0623	17 438 170,19	
CME JPY/USD 0622		277 631,11
RF EURCHF 0622		623 229,81
RP EURGBP 0622		500 118,34
Options		
DJ EURO STOXX 50 06/2023 PUT 4000	2 079 854,10	
S&P 500 INDEX 06/2023 PUT 3850	3 343 577,74	
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUR XOVER S38	3 000 000,00	
ITRAXX SUB S39 V1 5Y	1 500 000,00	
ITRAXX EUROPE S39 V1	1 000 000,00	
ITRAXX SNR S39 V1 5Y	1 000 000,00	
Autres engagements		
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FV CBOT UST 5 0623	16 428 396,27	
JAP GOVT 10 0623	7 170 619,30	
US 10Y ULT 0623	27 429 328,32	
YM DOW JONES 0622		311 131,08
SP 500 MINI 0622		32 169 078,33
SP 500 MINI 0623	2 475 528,10	
HHI HANG SENG 0423	4 645 314,85	
DJ STOXX HC 0622		4 076 765,00
HANG SENG FUT 0423	600 365,83	
MME MSCI EMER 0622		13 807 643,91
MME MSCI EMER 0623	9 758 456,44	
MSCI CHINA 0623	8 252 749,78	

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## Hors-Bilan au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
DJE 600 EUROP 0623	999 900,00	
M-TOPIX (TOK) 0622		172 960,85
M-TOPIX (TOK) 0623	2 147 662,17	
OSFT TOPIX IN 0622		3 459 217,06
DJS TECH FUT 0622		3 232 040,00
DJS TELECOM 0622		3 452 685,00
SPI 200 FUT 0623	886 573,79	
FTSE 100 FUT 0622		88 586,47
FTSE 100 FUT 0623	260 805,74	
ZTS MSCI EMER 0623	14 517 630,82	
CME AUD/USD 0622		4 716,26
Engagement sur marché de gré à gré		
Options		
USDJPY P 125 08/23	2 244 206,95	
Swaps de taux		
FIX/4.0127/CBA3M/0.0	15 139 252,56	
CBA3M/0.0/FIX/3.1927	3 618 186,15	
FIX/2.796/E6R/0.0	6 490 000,00	
FIX/3.222/SOFRATE/0	6 084 035,16	
Autres engagements		

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## Compte de Résultat au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	450 609,09	23,77
Produits sur actions et valeurs assimilées	4 976 467,18	2 783 323,53
Produits sur obligations et valeurs assimilées	854 202,98	613 173,14
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	76,66	
Produits sur instruments financiers à terme	32 583,38	
Autres produits financiers		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>6 313 939,29</b>	<b>3 396 520,44</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	459,67	
Charges sur instruments financiers à terme	221 584,96	
Charges sur dettes financières	37 308,25	253 546,46
Autres charges financières		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>259 352,88</b>	<b>253 546,46</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>6 054 586,41</b>	<b>3 142 973,98</b>
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	3 997 669,46	2 714 787,00
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>2 056 916,95</b>	<b>428 186,98</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	452 059,13	-19 806,50
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>2 508 976,08</b>	<b>408 380,48</b>

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## Annexes aux comptes annuels

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### **Règles d'évaluation des actifs**

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.



# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

## **Les CDS :**

Les CDS sont valorisés sur la base de modèles mathématiques à partir des courbes de spreads de crédit alimentés par KONDOR.

## **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

## **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

## **Instruments financiers à terme :**

### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

#### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

#### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

## Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0014001NF4 - Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE I USD-D : Taux de frais maximum de 0,90 % TTC.

FR0013379369 - Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE RETRAITE-D : Taux de frais maximum de 1.30% TTC.

FR0013477718 - Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE PART R1 : Taux de frais maximum de 0.30% TTC.

FR0013436052 - Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE PERI-C : Taux de frais maximum de 1.80% TTC.

FR0013379344 - Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE RETRAITE-C : Taux de frais maximum de 1.30% TTC.

FR0013379336 - Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE P-C : Taux de frais maximum de 1.80% TTC.

FR0013379302 - Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE I-C : Taux de frais maximum de 0.90% TT.

FR0013525912 - Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE PART I-USD C : Taux de frais maximum de 0.90% TTC.

## Commission de surperformance :

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation, retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence : 75% MSCI ACWI (en euros, dividendes nets réinvestis) + 25% MSCI EUR IG Corporate Bond Index.

Ainsi, à compter du 1er avril 2022, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de mars. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1er avril 2022 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous.

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire ;

En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans. Dans ce cas, toute sous-performance supérieure à 5 ans ne sera plus prise en compte au cours de la nouvelle période d'observation ; à l'inverse toute sous-performance générée sur les 5 dernières années continuera à être prise en compte.

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

La commission de surperformance représentera 20 % de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- cet écart est positif
- la performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de parts rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigibles à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

**La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.**

## **Affectation des sommes distribuables**

### ***Définition des sommes distribuables***

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### ***Le résultat :***

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### ***Les Plus et Moins-values :***

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE I-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE I USD-D	Distribution	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE P-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE PERI-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE RETRAITE-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE RETRAITE-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 2. Évolution de l'actif net au 31/03/2023 en EUR

	31/03/2023	31/03/2022
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>390 117 314,45</b>	<b>227 369 785,04</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	182 323 352,37	175 095 708,44
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-45 108 925,40	-28 202 182,50
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	27 475 915,59	22 335 651,02
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-44 241 048,07	-15 397 331,11
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	17 864 910,16	8 550 200,85
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-26 414 805,22	-10 737 957,46
Frais de transactions	-1 180 495,05	-1 095 808,62
Différences de change	2 030 706,76	11 391 302,31
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-7 533 217,63	-2 520 373,25
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	7 996 356,75	15 529 574,38
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-15 529 574,38	-18 049 947,63
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-190 827,60	2 900 133,18
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	2 721 257,19	2 912 084,79
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-2 912 084,79	-11 951,61
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-37,37	-0,43
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 056 916,95	428 186,98
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>497 199 759,94</b>	<b>390 117 314,45</b>

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3. Compléments d'information

### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 640 606,13	0,53
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	88 096 271,49	17,72
<b>TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>	<b>90 736 877,62</b>	<b>18,25</b>
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	2 992 751,88	0,60
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	997 636,43	0,20
<b>TOTAL TITRES DE CRÉANCES</b>	<b>3 990 388,31</b>	<b>0,80</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Actions	25 521 734,30	5,13
Change	17 438 170,19	3,51
Crédit	6 500 000,00	1,31
Taux	51 302 047,38	10,32
<b>TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>100 761 951,87</b>	<b>20,27</b>
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Actions	44 544 987,52	8,96
Change	2 244 206,95	0,45
Taux	82 359 817,76	16,57
<b>TOTAL AUTRES OPÉRATIONS</b>	<b>129 149 012,23</b>	<b>25,98</b>

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	88 096 271,49	17,72			2 640 606,13	0,53		
Titres de créances	3 990 388,31	0,80						
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							39 996 075,35	8,04
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 647,09	
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	51 302 047,38	10,32						
Autres opérations	69 785 782,60	14,04			6 490 000,00	1,31	6 084 035,16	1,22

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées			799 227,67	0,16	12 513 499,88	2,52	38 148 976,72	7,67	39 275 173,35	7,90
Titres de créances	3 990 388,31	0,80								
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	39 996 075,35	8,04								
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 647,09									
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture									51 302 047,38	10,32
Autres opérations					15 139 252,56	3,04	16 428 396,27	3,30	50 792 168,93	10,22

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

## 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 CAD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	222 587 636,37	44,77	14 166 208,47	2,85	10 504 206,61	2,11	35 878 500,57	7,22
Obligations et valeurs assimilées	4 244 111,72	0,85						
Titres de créances								
OPC	8 443 815,45	1,70						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	120 919 346,60	24,32	46 693 392,64	9,39	5 804 342,89	1,17	71 186 875,90	14,32
Comptes financiers	9 356 847,57	1,88	4 018 476,11	0,81	430 181,61	0,09	3 320 007,87	0,67
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	104 642 569,88	21,05	33 849 063,76	6,81	7 273 387,68	1,46	69 015 990,56	13,88
Comptes financiers								
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	77 225 987,77	15,53						
Autres opérations	87 190 331,84	17,54	9 318 281,47	1,87	18 757 438,71	3,77	6 393 060,21	1,29

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/03/2023
<b>CRÉANCES</b>		
	Achat à terme de devise	174 579 982,22
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	150 284 950,24
	Ventes à règlement différé	832 328,78
	Dépôts de garantie en espèces	5 755 432,69
	Coupons et dividendes en espèces	379 330,12
	Collatéraux	1 040 000,00
	Autres créances	955,12
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>332 872 979,17</b>
<b>DETTES</b>		
	Vente à terme de devise	149 304 601,23
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	176 338 185,05
	Achats à règlement différé	2 342 498,78
	Frais de gestion fixe	455 950,24
	Frais de gestion variable	7,64
	Collatéraux	910 000,00
	Autres dettes	370 450,36
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>329 721 693,30</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>3 151 285,87</b>



# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.6. CAPITAUX PROPRES

### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE I-C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	566,849	7 751 897,88
Parts rachetées durant l'exercice	-588,517	-8 369 299,38
Solde net des souscriptions/rachats	-21,668	-617 401,50
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6 261,966	
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE I USD-D</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE PART I-USD C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-100,000	-979 576,54
Solde net des souscriptions/rachats	-100,000	-979 576,54
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice		
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE PART R1</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-100,000	-1 064 796,00
Solde net des souscriptions/rachats	-100,000	-1 064 796,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice		
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE P-C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	62 822,976	8 353 537,44
Parts rachetées durant l'exercice	-10 735,494	-1 450 226,41
Solde net des souscriptions/rachats	52 087,482	6 903 311,03
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	127 616,130	
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE PERI-C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1 397 543,797	166 217 917,05
Parts rachetées durant l'exercice	-280 997,893	-33 245 027,07
Solde net des souscriptions/rachats	1 116 545,904	132 972 889,98
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 334 669,040	
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE RETRAITE-C</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE RETRAITE-D</b>		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE I-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE I USD-D</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE PART I-USD C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE PART R1</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE P-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE PERI-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE RETRAITE-C</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE RETRAITE-D</b> Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2023
<b>Parts AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE I-C</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	549 632,21 0,61
<b>Parts AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE I USD-D</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	50,91 0,61
<b>Parts AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE PART I-USD C</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	4 411,98 0,60
<b>Parts AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE PART R1</b> Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Frais de gestion variables provisionnés Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés Frais de gestion variables acquis Pourcentage de frais de gestion variables acquis Rétrocessions des frais de gestion	2 070,23 0,25

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.7. FRAIS DE GESTION

	31/03/2023
<b>Parts AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE P-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	142 496,41
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,02
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	0,21
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Parts AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE PERI-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3 298 998,98
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,02
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	7,43
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Parts AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE RETRAITE-C</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,39
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
<b>Parts AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE RETRAITE-D</b>	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,40
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	31/03/2023
Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.9. AUTRES INFORMATIONS

### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/03/2023
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/03/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/03/2023
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			40 019 678,15
	LU2531478498	AF NET ZERO AMBITI GLB CORP BD Z EUR H C	3 699 045,00
	LU2300294589	AMD INDX MSCI EM ASIA SRI PAB UCTS ETFDR	2 217 769,91
	FR0014005XL2	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	22 799 072,90
	LU2359308389	AMUNDI FUNDS CASH USD Z USD	6 226 045,54
	FR001400BW39	AMUNDI ULTRA SHORT TERM GREEN BOND I C	5 077 744,80
Instruments financiers à terme			
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>40 019 678,15</b>

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau		
Résultat	2 508 976,08	408 380,48
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>2 508 976,08</b>	<b>408 380,48</b>

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE I-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	723 059,62	374 677,16
<b>Total</b>	<b>723 059,62</b>	<b>374 677,16</b>

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE I USD-D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	70,40	36,66
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>70,40</b>	<b>36,66</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	1,000	1,000
Distribution unitaire	70,40	36,66
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>10,47</b>	<b>8,28</b>



# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE PART I-USD C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation		4 356,04
<b>Total</b>		<b>4 356,04</b>

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE PART R1</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation		8 842,40
<b>Total</b>		<b>8 842,40</b>

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE P-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	74 540,33	765,11
<b>Total</b>	<b>74 540,33</b>	<b>765,11</b>

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE PERI-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1 711 303,18	19 701,68
<b>Total</b>	<b>1 711 303,18</b>	<b>19 701,68</b>

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE RETRAITE-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1,29	0,72
<b>Total</b>	<b>1,29</b>	<b>0,72</b>

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE RETRAITE-D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	1,26	0,71
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>1,26</b>	<b>0,71</b>
<b>Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	1,000	1,000
Distribution unitaire	1,26	0,71
<b>Crédit d'impôt</b>		
<b>Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat</b>	<b>0,17</b>	<b>0,13</b>

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	318,68	13,27
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-10 807 541,71	12 989 749,15
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
<b>Total</b>	<b>-10 807 223,03</b>	<b>12 989 762,42</b>

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE I-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 860 465,28	3 077 653,97
<b>Total</b>	<b>-1 860 465,28</b>	<b>3 077 653,97</b>

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE I USD-D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	120,64	300,54
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>120,64</b>	<b>300,54</b>

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE PART I-USD C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation		35 777,39
<b>Total</b>		<b>35 777,39</b>

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE PART R1</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation		38 990,32
<b>Total</b>		<b>38 990,32</b>

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE P-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-373 360,31	366 887,52
<b>Total</b>	<b>-373 360,31</b>	<b>366 887,52</b>

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE PERI-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-8 573 530,57	9 470 129,54
<b>Total</b>	<b>-8 573 530,57</b>	<b>9 470 129,54</b>

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE RETRAITE-C</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2,82	5,00
<b>Total</b>	<b>-2,82</b>	<b>5,00</b>

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

	31/03/2023	31/03/2022
<b>Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE RETRAITE-D</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées	15,31	18,14
Capitalisation		
<b>Total</b>	<b>15,31</b>	<b>18,14</b>

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023
<b>Actif net Global en EUR</b>	<b>84 985 915,63</b>	<b>227 369 785,04</b>	<b>390 117 314,45</b>	<b>497 199 759,94</b>
<b>Parts AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE I-C en EUR</b>				
Actif net	63 419 992,35	97 631 629,05	92 699 527,24	85 626 094,78
Nombre de titres	6 214,098	7 110,483	6 283,634	6 261,966
Valeur liquidative unitaire	10 205,82	13 730,66	14 752,53	13 673,99
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-97,93	1 304,24	489,78	-297,10
Capitalisation unitaire sur résultat	63,21	24,17	59,62	115,46
<b>Parts AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE I USD-D en USD</b>				
Actif net en USD			10 008,38	9 012,12
Nombre de titres			1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire en USD			10 008,38	9 012,12
+/- values nettes unitaire non distribuées en EUR			300,54	120,64
Distribution unitaire sur résultat en EUR			36,66	70,40
Crédit d'impôt unitaire en EUR			7,94	(*)
<b>Parts AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE PART I-USD C en USD</b>				
Actif net en USD		117 868,93	1 198 906,28	
Nombre de titres		10,000	100,000	
Valeur liquidative unitaire en USD		11 786,89	11 989,06	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR		768,68	357,77	
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR		26,37	43,56	
<b>Parts AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE PART R1 en EUR</b>				
Actif net	809 448,52	1 092 909,13	1 178 363,31	
Nombre de titres	100,000	100,000	100,000	
Valeur liquidative unitaire	8 094,48	10 929,09	11 783,63	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-352,95	1 037,11	389,90	
Capitalisation unitaire sur résultat	8,14	52,81	88,42	

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023
<b>Parts AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE P-C en EUR</b>				
Actif net	958 570,97	2 865 104,21	11 008 031,25	17 169 967,19
Nombre de titres	9 434,764	21 036,812	75 528,648	127 616,130
Valeur liquidative unitaire	101,59	136,19	145,74	134,54
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,97	12,96	4,85	-2,92
Capitalisation unitaire sur résultat	0,14	-0,22	0,01	0,58
<b>Parts AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE PERI-C en EUR</b>				
Actif net	19 797 699,06	125 679 579,65	284 144 578,97	394 395 129,36
Nombre de titres	221 497,570	1 049 901,518	2 218 123,136	3 334 669,040
Valeur liquidative unitaire	89,38	119,70	128,10	118,27
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,29	11,40	4,26	-2,57
Capitalisation unitaire sur résultat	0,09	-0,31		0,51
<b>Parts AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE RETRAITE-C en EUR</b>				
Actif net	102,45	138,21	148,88	138,28
Nombre de titres	1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	102,45	138,21	148,88	138,28
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,85	13,37	5,00	-2,82
Capitalisation unitaire sur résultat	0,76	0,30	0,72	1,29
<b>Parts AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE RETRAITE-D en EUR</b>				
Actif net	102,28	136,41	146,44	135,31
Nombre de titres	1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	102,28	136,41	146,44	135,31
+/- values nettes unitaire non distribuées		13,27	18,14	15,31
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,85			
Distribution unitaire sur résultat	0,88	0,43	0,71	1,26
Crédit d'impôt unitaire	0,16	0,13	0,13	(*)

(\*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
ALLIANZ SE-REG	EUR	2 591	551 364,80	0,11
COVESTRO AG	EUR	6 958	265 308,54	0,06
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	5 905	254 446,45	0,05
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	26 864	600 410,40	0,12
DR ING HC F PORSCHE AG	EUR	5 159	608 762,00	0,12
FRESENIUS	EUR	9 217	229 042,45	0,05
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	13 927	524 769,36	0,10
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	788	254 130,00	0,05
SAP SE	EUR	5 503	638 678,18	0,13
SARTORIUS PRIV.	EUR	670	259 290,00	0,05
SIEMENS AG-REG	EUR	8 052	1 201 841,52	0,24
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>5 388 043,70</b>	<b>1,08</b>
<b>AUSTRALIE</b>				
AUST AND NZ BANKING GROUP	AUD	42 076	594 749,53	0,12
BRAMBLES LTD	AUD	41 389	342 654,59	0,07
COLES GROUP LTD	AUD	22 227	246 905,77	0,05
COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA	AUD	4 913	297 772,26	0,06
CSL LTD	AUD	2 828	502 596,72	0,11
DEXUS	AUD	56 384	261 030,60	0,05
IDP EDUCATION LTD	AUD	8 903	149 883,45	0,03
INDEPENDENCE GROUP	AUD	78 070	614 569,04	0,12
INSURANCE AUSTRALIA GROUP LTD	AUD	76 604	221 472,54	0,04
MACQUARIE GROUP	AUD	2 206	238 876,81	0,05
QBE INSURANCE GROUP	AUD	28 119	252 901,13	0,05
TRANSURBAN GROUP	AUD	39 756	348 250,99	0,07
VICINITY CENTRES	AUD	396 337	475 203,72	0,10
WOOLWORTHS	AUD	10 895	254 543,52	0,05
<b>TOTAL AUSTRALIE</b>			<b>4 801 410,67</b>	<b>0,97</b>
<b>AUTRICHE</b>				
ANDRITZ AG	EUR	5 346	333 055,80	0,07
<b>TOTAL AUTRICHE</b>			<b>333 055,80</b>	<b>0,07</b>
<b>BELGIQUE</b>				
D'IETEREN GROUP	EUR	1 333	238 473,70	0,04
ELIA SYSTEM	EUR	1 469	178 630,40	0,04
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>417 104,10</b>	<b>0,08</b>
<b>CANADA</b>				
AG GROWTH INTERNATIONAL INC.	CAD	26 708	1 113 839,94	0,22
AGNICO EAGLE MINES	CAD	5 676	265 975,04	0,06
BANK OF MONTREAL	CAD	3 451	282 539,11	0,05



# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BCE INC	CAD	14 934	614 890,58	0,13
BK OF NOVA SCOTIA COM NPV	CAD	5 013	232 077,34	0,04
CANADIAN IMP BANK COM NPV	CAD	11 260	438 882,31	0,08
ELEMENT FINANCIAL CORP	CAD	17 654	213 118,31	0,05
GEORGE WESTON AB	CAD	2 518	306 711,87	0,06
GREAT WEST LIFECO INC	CAD	11 037	268 878,39	0,06
HYDRO ONE LTD	CAD	17 852	467 198,26	0,10
IA FINANCIAL CORP INC	CAD	6 961	405 535,59	0,08
IVANHOE MINES	CAD	37 941	315 067,58	0,06
LOBLAWS COS	CAD	7 998	669 985,83	0,13
LUNDIN MINING CORP	CAD	52 857	330 008,00	0,06
MANULIFE FINANCIAL CORP	CAD	17 097	288 370,52	0,06
NUTRIEN LTD	CAD	10 697	726 131,58	0,15
PAN AMERICAN SILVER CORP	CAD	16 683	279 799,22	0,06
RIOCAN REAL ESTATE INV.UNIT	CAD	74 972	1 039 670,20	0,21
ROGERS COMMUNICATIONS INC -B	CAD	5 528	235 504,42	0,05
TMX GR LTD	CAD	3 700	343 489,65	0,07
TORONTO DOMINIUM BANK	CAD	12 330	678 827,15	0,14
WEST FRASER TIMBER	CAD	8 656	567 510,05	0,12
WSP GLOBAL INC	CAD	3 490	420 195,67	0,08
<b>TOTAL CANADA</b>			<b>10 504 206,61</b>	<b>2,12</b>
<b>CHILI</b>				
ANTOFAGASTA PLC	GBP	26 779	481 820,86	0,10
<b>TOTAL CHILI</b>			<b>481 820,86</b>	<b>0,10</b>
<b>DANEMARK</b>				
NOVO NORDISK AS	DKK	5 992	873 385,90	0,18
NOVOZYMES B	DKK	11 505	541 944,14	0,11
ORSTED	DKK	25 820	2 022 121,27	0,41
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	14 585	389 622,51	0,07
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>3 827 073,82</b>	<b>0,77</b>
<b>ESPAGNE</b>				
ACCIONA S.A.	EUR	1 305	241 033,50	0,05
ACS ACTIVIDADES CONS Y SERV	EUR	21 909	643 029,15	0,13
BANCO SANTANDER S.A.	EUR	94 579	324 027,65	0,06
CORP ACCIONA ENERGIAS RENOVA	EUR	6 380	228 148,80	0,04
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	50 535	1 065 783,15	0,22
FERROVIAL SA	EUR	9 332	252 803,88	0,05
IBERDROLA SA	EUR	217 272	2 495 368,92	0,51
INDITEX	EUR	13 833	427 439,70	0,08
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>5 677 634,75</b>	<b>1,14</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
ABBVIE	USD	20 380	2 989 516,87	0,60
ACTIVISION BLIZZARD	USD	8 500	669 625,85	0,14
ADOBE INC	USD	2 802	993 885,35	0,20

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ADVANCED DRAINAGE SYSTEMS IN	USD	16 865	1 307 194,67	0,27
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	18 997	1 713 742,90	0,34
AECOM	USD	32 364	2 511 788,37	0,50
AFC FIDELITY NALT INFORMATION SCES	USD	3 616	180 824,96	0,03
AFFILIATED MANAGERS GROUP	USD	3 216	421 577,36	0,08
ALEXANDRIA RE EQS	USD	2 994	346 096,42	0,07
ALIGN TECHNOLOGY INC	USD	1 487	457 330,00	0,09
ALPHABET- A	USD	44 966	4 293 177,95	0,86
ALPHABET-C-	USD	19 223	1 840 114,13	0,37
AMAZON.COM INC	USD	11 337	1 077 821,10	0,22
AMERICAN EXPRESS CO COM	USD	4 635	703 707,72	0,14
AMERICAN TOWER CORP	USD	1 999	375 972,81	0,08
AMERICAN WATER WORKS CO INC	USD	36 212	4 882 595,50	0,98
AMERIPRISE FINANCIAL INC	USD	2 488	701 893,32	0,14
AMGEN	USD	3 248	722 724,47	0,14
ANNALY CAPITAL MANAGEMENT IN	USD	11 748	206 640,23	0,04
APPLE INC	USD	69 079	10 484 722,81	2,11
ARISTA NETWORKS INC	USD	3 581	553 275,95	0,11
ASPEN TECHNOLOGY INC	USD	1 134	238 886,81	0,05
AT AND T INC	USD	58 611	1 038 484,74	0,21
AUTODESK	USD	2 425	464 621,47	0,09
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	2 897	593 639,02	0,12
AVERY DENNISON	USD	1 492	245 720,98	0,05
BALL CORP	USD	6 888	349 392,68	0,07
BANK OF AMERICA CORP	USD	69 975	1 842 040,59	0,37
BANK OF NEW YORK MELLON	USD	40 764	1 704 925,36	0,34
BECTON DICKINSON	USD	3 650	831 626,86	0,17
BIOGEN IDEC INC	USD	1 490	381 301,21	0,07
BLACKROCK CL.A	USD	1 053	648 518,90	0,13
BOOKING HOLDINGS INC	USD	450	1 098 609,69	0,22
BOSTON PROPERTIES INC	USD	5 685	283 190,39	0,06
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	21 897	1 008 336,24	0,20
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	21 797	1 390 538,06	0,28
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	USD	2 107	407 436,73	0,08
CAPITAL ONE FINANCIAL CORP	USD	5 870	519 544,57	0,11
CARDINAL HEALTH	USD	19 115	1 328 346,91	0,27
CENTENE CORP	USD	17 240	1 003 028,58	0,20
CERIDIAN HCM HOLDING INC	USD	3 995	269 238,25	0,05
CEVA INC	USD	23 045	645 459,39	0,13
CHIPOTLE MEXICAN GRILL INC CLASS A	USD	255	400 951,68	0,08
CISCO SYSTEMS	USD	68 883	3 314 334,60	0,67
CITIGROUP	USD	24 745	1 067 967,28	0,21
CLOUDFLARE INC - CLASS A	USD	4 936	280 136,00	0,05
COGNIZANT TECHN.SOLUTIONS CORP CL.A	USD	15 520	870 388,51	0,18

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
COLGATE PALMOLIVE	USD	16 489	1 140 547,98	0,23
COMCAST CORP CLASS A	USD	76 298	2 662 301,24	0,54
CROWN CASTLE INTL CORP	USD	8 870	1 092 697,13	0,22
CROWN HOLDINGS	USD	48 910	3 723 453,54	0,75
CSX CORPORATION	USD	12 829	353 536,99	0,07
CVS HEALTH CORP	USD	7 049	482 130,97	0,10
DANAHER CORP	USD	24 950	5 788 023,38	1,17
DARLING INGREDIENTS INC	USD	569	30 585,48	
DELL TECHNOLOGIES -C W/I	USD	5 972	221 026,39	0,05
DIGITAL REALTY TRUST	USD	4 620	418 051,64	0,08
DOVER CORP	USD	2 742	383 468,62	0,08
EBAY INC	USD	20 044	818 585,56	0,16
ECOLAB	USD	12 830	1 954 760,83	0,39
EDISON INTL	USD	11 203	727 893,39	0,15
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	USD	8 245	627 832,71	0,12
ELEVANCE HEALTH INC	USD	1 683	712 283,34	0,14
ELI LILLY & CO	USD	5 228	1 652 537,86	0,34
ENPHASE ENERGY	USD	4 339	839 803,88	0,17
EQUINIX INC	USD	4 348	2 885 620,07	0,58
EQUITABLE HOLDINGS INC	USD	18 781	438 906,15	0,09
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	USD	1 432	324 847,64	0,06
ETSY INC	USD	3 432	351 681,68	0,07
EVOQUA WATER TECHNOLOGIES CO	USD	22 547	1 031 834,73	0,21
EXELON CORP	USD	26 565	1 024 260,53	0,20
FDX CORPORATION EX FEDERAL EXPRESS	USD	2 413	507 475,14	0,10
FIRST HORIZON CORPORATION	USD	35 034	573 339,33	0,11
FIRST SOLAR INC	USD	2 868	574 154,36	0,11
FISERV INC	USD	5 754	598 623,61	0,12
FORTUNE BRANDS	USD	15 770	852 475,59	0,18
FOX CORP - CLASS A - W/I	USD	8 155	255 582,63	0,06
GILEAD SCIENCES INC	USD	9 646	736 645,61	0,15
GODADDY A	USD	3 366	240 789,29	0,05
GRAPHIC PACKAGING HOLDING	USD	93 783	2 200 311,72	0,44
HARTFORD FINANCIAL	USD	12 839	823 553,69	0,17
HOME DEPOT INC COM USD0.05	USD	5 500	1 494 003,41	0,30
HOST HOTELS & RESORTS INC	USD	14 241	216 148,09	0,04
HP ENTERPRISE	USD	89 182	1 307 625,07	0,26
HP INC	USD	8 996	243 023,24	0,05
HUBBELL	USD	4 908	1 099 144,44	0,22
HUMANA INC	USD	657	293 568,25	0,06
IBM	USD	20 797	2 509 345,79	0,51
IDEX CORP	USD	2 357	501 208,26	0,10
INGERSOLL RAND INC	USD	11 795	631 628,79	0,13
INTEL CORP	USD	31 261	940 031,17	0,19

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
INTERCONTINENTALEXCHANGE GROUP	USD	17 949	1 722 952,01	0,35
INTUIT INC	USD	1 757	720 993,43	0,14
INTUITIVE SURGICAL	USD	4 002	941 038,19	0,19
IQVIA HOLDINGS - REGISTERED SHARE	USD	4 127	755 505,57	0,15
J.B HUNT TRANSPORT SERVICES INC	USD	1 725	278 584,84	0,06
JUNIPER NETWORKS INC	USD	11 572	366 614,42	0,07
KEYSIGHT TECHNOLOGIES IN	USD	2 115	314 354,27	0,06
KKR & Co Registered Shs	USD	6 912	334 132,49	0,07
LIBERTY GLOBAL INC-SERIES C	USD	14 912	279 724,39	0,06
LKQ	USD	28 251	1 475 932,40	0,30
LOWE S COS INC COM	USD	4 325	796 051,59	0,16
LUCID GROUP INC	USD	35 850	265 298,91	0,05
LULULEMON ATHLETICA INC.	USD	1 375	460 915,14	0,09
MARSH & MCLENNAN COS INC	USD	6 939	1 063 730,91	0,21
MARVELL TECHNOLOGY INC	USD	12 863	512 649,36	0,10
MASTERCARD INC	USD	4 831	1 615 936,04	0,33
MCCORMICK CO INC	USD	11 337	868 288,25	0,18
MCDONALD'S CORP	USD	5 755	1 481 113,30	0,30
MCKESSON CORP	USD	1 631	534 509,23	0,10
MERCADOLIBRE	USD	653	792 206,89	0,16
MERCK AND	USD	17 958	1 758 526,96	0,35
METLIFE INC	USD	20 421	1 089 044,82	0,22
MICROCHIP TECHNOLOGY	USD	7 668	591 306,59	0,12
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	32 273	1 792 399,85	0,36
MICROSOFT CORP	USD	41 160	10 922 203,51	2,20
MOODY'S CORP	USD	1 107	311 808,31	0,07
MORGAN STANLEY	USD	11 998	969 602,28	0,20
MOSAIC CO/THE	USD	10 943	462 115,00	0,09
MOTOROLA SOL. WI	USD	5 190	1 366 850,48	0,28
NASDAQ STOCK MARKET INC	USD	4 501	226 489,64	0,04
NETFLIX INC	USD	2 829	899 593,10	0,18
NEWMONT CORP	USD	23 737	1 070 999,81	0,22
NIKE INC CLASS B COM NPV	USD	6 320	713 410,47	0,14
NVIDIA CORP	USD	16 377	4 187 067,32	0,84
OLD DOMINION FREIGHT LINES INC	USD	1 399	438 892,87	0,08
ORACLE CORP COM	USD	11 515	984 834,83	0,20
ORMAT TECHNOLOGIES INC	USD	23 941	1 867 990,77	0,37
PAYCOM SOFTWARE INC	USD	889	248 759,62	0,05
PAYLOCITY HOLDING CORP	USD	1 265	231 448,02	0,04
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	6 079	424 906,13	0,09
PENTAIR PLC	USD	29 202	1 485 567,25	0,30
PEPSICO INC	USD	15 900	2 667 927,65	0,54
PFIZER INC	USD	84 752	3 182 734,23	0,64
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	USD	4 515	528 194,12	0,10

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PPG INDUSTRIES INC	USD	3 435	422 336,32	0,08
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP INC	USD	8 437	577 143,76	0,12
PROCTER & GAMBLE CO	USD	20 044	2 743 193,30	0,56
PROLOGIS	USD	7 158	822 038,44	0,17
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	USD	3 372	256 799,01	0,05
PURE STORAGE INC - CLASS A	USD	26 627	625 205,73	0,13
QORVO INC	USD	3 323	310 660,51	0,07
REGENERON PHARMA	USD	801	605 787,35	0,12
REGIONS FINANCIAL CORP	USD	33 802	577 445,00	0,12
RIVIAN AUTOMOTIVE INC-A	USD	12 531	178 544,69	0,04
ROBERT HALF INTL INC	USD	3 388	251 250,55	0,05
ROBLOX CORP -CLASS A	USD	8 136	336 837,66	0,07
ROCKWELL AUTOMATION INC	USD	6 349	1 714 864,05	0,35
SALESFORCE INC	USD	15 237	2 801 829,68	0,56
SHERWIN-WILLIAMS CO	USD	4 188	866 433,58	0,17
SNAP INC - A	USD	26 919	277 750,46	0,06
SNOWFLAKE INC-CLASS A	USD	2 523	358 298,74	0,07
SOLAREEDGE TECHNOLOGIES INC	USD	3 940	1 102 271,62	0,23
SP GLOBAL	USD	2 063	654 664,74	0,14
STANLEY BLACK & DECKER	USD	4 981	369 431,62	0,07
STARBUCKS CORP	USD	7 081	678 673,23	0,13
STATE STREET CO	USD	4 159	289 746,15	0,06
STEEL DYNAMICS INC	USD	13 724	1 428 170,13	0,28
SYNCHRONY FINANCIAL	USD	12 030	321 995,86	0,06
SYSCO CORPORATION	USD	6 486	461 055,53	0,09
TARGET CORP	USD	19 854	3 026 755,05	0,60
TERADYNE INC	USD	3 339	330 411,79	0,07
TEXAS INSTRUMENTS COM	USD	7 917	1 355 461,52	0,27
THE CIGNA GROUP	USD	2 929	688 892,60	0,14
THE COCA COLA COMPANY	USD	37 234	2 125 845,66	0,42
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	1 627	863 135,89	0,18
THE WALT DISNEY	USD	23 874	2 200 288,66	0,44
TMOBILE US INC	USD	8 618	1 148 908,02	0,23
TREX COMPANY	USD	12 646	566 506,35	0,12
TRIMBLE NAVIGATION	USD	22 314	1 076 625,60	0,21
TWILIO INC	USD	5 526	338 899,52	0,07
UNION PACIFIC CORP	USD	2 135	395 499,19	0,08
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	4 217	1 834 333,87	0,37
UNITED RENTALS INC	USD	3 691	1 344 516,69	0,27
UNIVERSAL DISPLAY	USD	4 619	659 529,17	0,14
VAIL RESORTS INC	USD	1 014	218 097,03	0,05
VERISK ANALYTCS A	USD	1 416	250 056,39	0,05
VERIZON COMMUNICATIONS EX BELL ATLANTIC	USD	24 383	872 801,21	0,17
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	2 261	655 688,96	0,13

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VISA INC CLASS A	USD	17 908	3 716 266,45	0,75
VMWARE INC CLASS A	USD	4 050	465 407,98	0,09
WABTEC	USD	8 450	786 006,72	0,16
WALGREENS BOOTS ALLIANCE	USD	19 492	620 399,80	0,13
WASTE MANAGEMENT INC	USD	16 623	2 496 548,31	0,50
WELLS FARGO & CO	USD	16 368	563 151,40	0,11
WORKDAY INC-A	USD	1 945	369 754,98	0,07
WW GRAINGER INC	USD	2 729	1 730 187,76	0,35
XYLEM	USD	42 149	4 061 853,10	0,82
YUM BRANDS	USD	2 645	321 553,32	0,07
ZOOMINFO TECHNOLOGIES INC-A	USD	7 818	177 811,02	0,04
ZSCALER INC	USD	2 893	311 095,03	0,06
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>214 554 165,46</b>	<b>43,15</b>
<b>FINLANDE</b>				
STORA ENSO AB EX ENSO OYJ	EUR	20 206	242 067,88	0,05
UPM-KYMMENE OY	EUR	5 307	164 251,65	0,03
WAERTSILAE CORPORATION	EUR	29 166	253 394,21	0,05
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>659 713,74</b>	<b>0,13</b>
<b>FRANCE</b>				
ALSTOM	EUR	19 486	488 708,88	0,10
BNP PARIBAS	EUR	6 684	369 023,64	0,08
BOUYGUES	EUR	9 477	294 639,93	0,06
COVIVIO SA	EUR	4 268	228 764,80	0,04
KLEPIERRE	EUR	17 183	358 265,55	0,07
L'OREAL	EUR	1 273	523 521,25	0,11
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	1 513	1 277 577,20	0,25
NEXTSTAGE EVERGREEN	EUR	17 103	1 847 124,00	0,38
SAINT-GOBAIN	EUR	5 326	278 656,32	0,06
SANOFI	EUR	6 067	608 156,08	0,12
SCHNEIDER ELECTRIC SE	EUR	6 665	1 024 277,20	0,21
SOCIETE GENERALE SA	EUR	12 759	265 195,82	0,06
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	4 392	395 543,52	0,08
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	EUR	4 960	244 949,60	0,05
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	114 642	3 255 832,80	0,65
VINCI SA	EUR	4 615	487 897,80	0,09
WENDEL	EUR	2 715	264 305,25	0,05
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>12 212 439,64</b>	<b>2,46</b>
<b>HONG-KONG</b>				
AIA GROUP	HKD	58 400	565 953,18	0,11
HKG EXCHANGES AND CLEARING	HKD	6 100	249 048,20	0,05
MTR CORP	HKD	279 500	1 240 430,67	0,25
SWIRE PROPERTIES	HKD	107 600	254 852,23	0,05
<b>TOTAL HONG-KONG</b>			<b>2 310 284,28</b>	<b>0,46</b>

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>IRLANDE</b>				
ACCENTURE PLC - CL A	USD	3 371	886 801,52	0,18
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	23 288	1 290 812,61	0,26
KERRY GROUP PLC-A	EUR	15 769	1 448 224,96	0,30
KINGSPAN GROUP	EUR	18 141	1 143 608,64	0,23
MEDTRONIC PLC	USD	11 177	829 389,06	0,16
SMURFIT KAPPA GROUP PLC	EUR	44 655	1 488 351,15	0,30
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>7 087 187,94</b>	<b>1,43</b>
<b>ISRAEL</b>				
CYBER-ARK SOFTWARE LTD/ISRAE	USD	1 353	184 285,46	0,03
ISRAEL DISCOUNT BANK LTD SERIAL A	ILS	98 149	440 326,94	0,09
<b>TOTAL ISRAEL</b>			<b>624 612,40</b>	<b>0,12</b>
<b>ITALIE</b>				
INTESA SANPAOLO	EUR	150 800	357 019,00	0,07
MEDIOBANCA SPA	EUR	28 119	260 606,89	0,05
POSTE ITALIANE	EUR	41 327	388 969,72	0,08
TELECOM ITALIA ORD SPA	EUR	1 182 283	359 650,49	0,08
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>1 366 246,10</b>	<b>0,28</b>
<b>JAPON</b>				
ADVANTEST	JPY	4 300	361 615,43	0,07
AEON	JPY	12 200	216 501,75	0,04
ASTELLAS PHARMA	JPY	16 300	212 267,18	0,05
AZBIL CORP.	JPY	7 300	182 253,13	0,04
CAPCOM CO LTD	JPY	8 000	261 972,01	0,05
DAIFUKU	JPY	24 900	420 695,37	0,08
DAIICHI SANKYO	JPY	12 700	423 521,88	0,08
DAI NIPPON PRINTNG JPY50	JPY	7 800	199 860,85	0,04
DAIWA HOUSE INDS	JPY	26 800	577 162,79	0,11
DENTSU GROUP INC	JPY	6 700	215 462,99	0,05
EAST JAPAN RAILWAY	JPY	8 500	431 185,32	0,08
EISAI CO JPY50	JPY	3 400	176 447,97	0,04
FANUC	JPY	8 000	263 355,18	0,05
FAST RETAILING	JPY	1 800	359 513,01	0,08
HITACHI JPY50	JPY	8 400	421 290,83	0,09
JSR CORP	JPY	11 900	256 359,81	0,05
KINTETSU GROUP HOLDINGS CO	JPY	7 300	215 321,21	0,05
KOITO MANUFACTURING	JPY	37 300	644 902,06	0,13
KURITA WATER INDS JPY50	JPY	5 864	244 949,09	0,05
NEC ELECTRONICS CORP	JPY	26 900	355 980,06	0,07
NIPPON PROLOGIS REIT INC	JPY	147	284 960,95	0,06
NIPPON TEL&TEL CP JPY50000	JPY	15 700	430 188,75	0,09
NISSAN CHEMICAL CORP.	JPY	5 200	215 414,58	0,04
ONO PHARMACEUTICAL	JPY	10 100	193 065,35	0,04
PANASONIC HOLDINGS	JPY	48 600	397 281,80	0,08
RAKUTEN GROUP	JPY	52 200	221 658,20	0,05

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROHM COMPANY LTD	JPY	3 300	250 360,32	0,05
SEKISUI HOUSE	JPY	21 500	401 167,12	0,08
SHIZUOKA FINANCIAL GROUP	JPY	35 400	232 824,51	0,05
SOMP JP NIPNKO	JPY	10 000	363 219,90	0,07
SONY GROUP CORPORATION.	JPY	6 700	555 338,48	0,11
SUMITOMO METAL MNG JPY50	JPY	6 700	233 951,10	0,05
SUNTORY BEVERAGE & FOOD LTD	JPY	7 700	262 798,45	0,05
TAKEDA CHEM INDS JPY50	JPY	9 400	282 788,69	0,06
TDK CORP JPY50	JPY	5 300	173 189,92	0,03
TERUMO CORP JPY50	JPY	6 400	158 190,15	0,03
TOKIO MARINE HOLDINGS	JPY	17 700	311 779,20	0,07
TOKYO ELECTRON JPY50	JPY	4 500	499 185,31	0,10
TOPPAN INC	JPY	16 900	311 479,05	0,06
TOYOTA TSUSHO CORP	JPY	21 300	827 867,51	0,16
WEST JAPAN RAILWAY	JPY	6 900	260 404,19	0,05
YAMAHA CORP	JPY	6 600	232 330,72	0,05
YASKAWA ELETRIC CORPORATION	JPY	10 400	415 005,71	0,08
YOKOGAWA ELECTRIC CORP	JPY	14 200	211 140,59	0,04
<b>TOTAL JAPON</b>			<b>14 166 208,47</b>	<b>2,85</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
AON PLC/IRELAND-A	USD	2 828	820 691,35	0,17
BEFESA SA	EUR	13 244	552 539,68	0,11
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>1 373 231,03</b>	<b>0,28</b>
<b>NORVEGE</b>				
ADEVINTA ASA	NOK	44 686	291 596,92	0,06
DNB BANK ASA	NOK	87 859	1 446 621,58	0,29
GJENSID FORSIKR	NOK	38 173	574 683,39	0,11
MOWI ASA	NOK	31 874	541 761,36	0,11
ORKLA ASA	NOK	35 961	234 693,84	0,05
SALMAR ASA	NOK	16 267	651 623,55	0,13
TELENOR	NOK	59 282	639 267,16	0,13
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	80 923	1 251 698,20	0,25
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>5 631 946,00</b>	<b>1,13</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
AALBERTS INDUSTRIES	EUR	16 779	728 376,39	0,15
AEGON	EUR	51 435	203 219,69	0,04
AERCAP HOLDINGS	USD	22 339	1 156 170,99	0,23
AKZO NOBEL	EUR	7 810	562 163,80	0,11
ASML HOLDING NV	EUR	3 526	2 204 455,20	0,44
JUST EAT TAKEAWAY	EUR	11 253	197 265,09	0,04
NXP SEMICONDUCTO	USD	14 895	2 556 532,86	0,52
PROSUS NV	EUR	3 964	285 170,16	0,06
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>7 893 354,18</b>	<b>1,59</b>



# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>PORTUGAL</b>				
JERONIMO MARTINS	EUR	11 559	249 905,58	0,05
<b>TOTAL PORTUGAL</b>			<b>249 905,58</b>	<b>0,05</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
3I GROUP PLC	GBP	16 270	311 994,42	0,06
ASTRAZENECA PLC	GBP	7 146	913 438,85	0,18
BT GROUP PLC	GBP	175 617	291 395,91	0,06
BUNZL	GBP	6 836	237 824,65	0,05
COMPASS GROUP PLC	GBP	24 536	567 675,98	0,11
DIAGEO	GBP	14 691	604 225,26	0,12
GSK PLC	GBP	16 506	268 431,48	0,05
HALEON PLC	GBP	67 156	246 093,46	0,05
HALMA PLC	GBP	95 840	2 431 175,15	0,48
HSBC HOLDINGS PLC	GBP	81 757	511 458,10	0,10
LEGAL&GENERAL GROUP PLC	GBP	80 739	219 512,31	0,05
PRUDENTIAL PLC	GBP	26 919	337 598,02	0,07
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	GBP	3 473	243 390,62	0,05
RELX PLC	GBP	8 792	261 948,97	0,05
SEVERN TRENT PLC NV	GBP	58 193	1 906 653,55	0,39
UNILEVER PLC	EUR	9 766	465 740,54	0,10
UNITED UTILITIES GROUP	GBP	201 033	2 425 116,42	0,48
VODAFONE GROUP PLC	GBP	506 074	514 309,87	0,11
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>12 757 983,56</b>	<b>2,56</b>
<b>SINGAPOUR</b>				
CAPITAMALL TRUST	SGD	345 700	473 856,70	0,09
CITY DEVELOPMENTS LTD	SGD	67 500	344 392,52	0,07
MAPLETREE COMMERCIAL TRUST	SGD	464 400	578 691,59	0,12
OVS CHIN BANKING NEW	SGD	27 900	238 922,12	0,05
<b>TOTAL SINGAPOUR</b>			<b>1 635 862,93</b>	<b>0,33</b>
<b>SUEDE</b>				
ATLAS COPCO AB	SEK	38 242	404 551,89	0,08
BOLIDEN AB (PUBL) AK	SEK	6 712	242 957,00	0,05
SVENSKA CELLULOSA -B- FREE	SEK	30 149	365 154,54	0,07
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>1 012 663,43</b>	<b>0,20</b>
<b>SUISSE</b>				
ABB LTD	CHF	11 043	349 036,69	0,07
ADECCO GROUP AG-REG	CHF	7 475	249 668,77	0,05
GIVAUDAN-REG	CHF	77	230 650,88	0,04
NOVARTIS AG-REG	CHF	11 203	945 454,19	0,19
ROCHE HOLDING AG-GENUSSSCHEIN	CHF	2 643	694 902,62	0,14
SIKA AG-REG	CHF	1 514	389 750,13	0,08
STMICROELECTRONICS NV	EUR	6 684	327 181,80	0,07
TE CONNECTIVITY LTD	USD	2 558	308 787,06	0,06
UBS GROUP AG	CHF	30 120	585 405,34	0,12
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>4 080 837,48</b>	<b>0,82</b>

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>319 046 992,53</b>	<b>64,17</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>319 046 992,53</b>	<b>64,17</b>
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
<b>Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
CMZB FRANCFORT 3.0% 14-09-27	EUR	1 000 000	950 821,76	0,19
MERCEDESBENZ GROUP AG 0.75% 10-09-30	EUR	4 000 000	3 349 800,38	0,67
RWE AG 4.125% 13-02-35 EMTN	EUR	230 000	226 577,01	0,05
VONOVIA SE 0.0% 01-12-25 EMTN	EUR	1 000 000	881 989,87	0,18
ZF FINANCE 5.75% 03-08-26 EMTN	EUR	300 000	304 177,65	0,06
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>5 713 366,67</b>	<b>1,15</b>
<b>BELGIQUE</b>				
EUROPEAN UNION 0.4% 04-02-37	EUR	5 999 387	4 144 717,60	0,83
<b>TOTAL BELGIQUE</b>			<b>4 144 717,60</b>	<b>0,83</b>
<b>ESPAGNE</b>				
ABERTIS INFRA 4.125% 07-08-29	EUR	300 000	297 552,32	0,06
BANCO DE BADELL 5.125% 10-11-28	EUR	3 000 000	3 077 943,14	0,62
BANCO DE BADELL 5.25% 07-02-29	EUR	200 000	191 827,13	0,04
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.0% 30-07-42	EUR	3 118 000	2 002 753,55	0,40
<b>TOTAL ESPAGNE</b>			<b>5 570 076,14</b>	<b>1,12</b>
<b>ETATS-UNIS</b>				
EQUINIX 1.0% 15-09-25	USD	1 100 000	918 529,47	0,18
FORD MOTOR CREDIT 4.867% 03-08-27	EUR	500 000	489 372,07	0,10
IBM INTL BUSINESS MACHINES 3.375% 06-02-27	EUR	700 000	701 458,12	0,14
INTL FINA COR 2.125% 07-04-26	USD	545 000	481 996,00	0,11
JPM CHASE 1.001% 25-07-31 EMTN	EUR	1 100 000	894 486,72	0,18
<b>TOTAL ETATS-UNIS</b>			<b>3 485 842,38</b>	<b>0,71</b>
<b>FRANCE</b>				
BNP PAR 0.5% 04-06-26	EUR	4 000 000	3 731 682,88	0,75
BPCE 0.125% 04-12-24	EUR	4 200 000	3 975 370,37	0,80
COVIVIO 1.625% 23-06-30	EUR	2 500 000	2 101 469,93	0,42
CREDIT MUTUEL ARKEA 4.25% 01-12-32	EUR	1 500 000	1 521 359,78	0,31
EDF 3.625% 13-10-25	USD	1 100 000	1 005 370,06	0,20
FAURECIA 2.375% 15-06-29	EUR	2 450 000	2 015 362,29	0,41
ICADE 0.625% 18-01-31	EUR	4 000 000	2 917 276,35	0,59
ORANGE 0.0% 04-09-26 EMTN	EUR	900 000	801 326,76	0,16
RCI BANQUE 4.5% 06-04-27 EMTN	EUR	800 000	797 433,68	0,16
RCI BANQUE 4.75% 06-07-27 EMTN	EUR	3 300 000	3 457 145,74	0,69
SG SFH 0.01% 02-12-26	EUR	2 400 000	2 137 074,82	0,43
VALEO 3.25% 22/01/24 EMTN	EUR	800 000	799 227,67	0,16
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>25 260 100,33</b>	<b>5,08</b>

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>HONG-KONG</b>				
HONG KONG MONETARY AUTHORITY HONG 3.875% 11-01-25	EUR	900 000	914 019,29	0,19
<b>TOTAL HONG-KONG</b>			<b>914 019,29</b>	<b>0,19</b>
<b>IRLANDE</b>				
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.25% 04-04-27	EUR	400 000	400 328,00	0,08
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>400 328,00</b>	<b>0,08</b>
<b>ITALIE</b>				
CASSA DEP 3.875% 13-02-29	EUR	400 000	399 677,42	0,08
INTE 5.71% 15-01-26	USD	1 200 000	1 057 730,34	0,20
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.5% 30-04-45	EUR	3 662 000	2 250 256,31	0,45
TRASMISSIONE ELETTRICITA RETE NAZIONALE 0.375% 25-09-30	EUR	900 000	707 218,17	0,15
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 4.375% 12-07-29	EUR	500 000	509 694,71	0,11
UNICREDIT 2.0% 23-09-29 EMTN	EUR	1 000 000	937 445,46	0,18
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>5 862 022,41</b>	<b>1,17</b>
<b>JAPON</b>				
NIDEC 0.046% 30-03-26	EUR	2 150 000	1 911 505,78	0,38
<b>TOTAL JAPON</b>			<b>1 911 505,78</b>	<b>0,38</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
AMUNDI REAL ASSETS COMPANY AUTRE V 26-01-50	EUR	2 700 000	2 640 606,13	0,53
BANQ EUR 1.25% 13-11-26 EMTN	EUR	15 000 000	14 232 227,21	2,86
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 0.0% 15-11-27	EUR	1 688 000	1 480 495,75	0,29
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 0.01% 15-11-30	EUR	5 000 000	4 013 536,10	0,81
BANQUE EUROPEAN D INVESTISSEMENT 2.75% 28-07-28	EUR	1 250 000	1 246 267,16	0,26
BECTON DICKINSON EURO FINANCE SARL 3.553% 13-09-29	EUR	500 000	498 923,49	0,10
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>24 112 055,84</b>	<b>4,85</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES NV 4.5% 07-07-28	EUR	1 000 000	1 060 418,43	0,21
ING GROEP NV 2.125% 23-05-26	EUR	4 000 000	3 912 338,33	0,79
KONINKLIJKE PHILIPS NV 2.125% 05-11-29	EUR	1 600 000	1 455 600,03	0,30
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 23-02-26	EUR	1 000 000	897 900,03	0,18
SIEMENS ENERGY FINANCE BV 4.0% 05-04-26	EUR	300 000	300 246,78	0,06
STELLANTIS NV 4.375% 14-03-30	EUR	800 000	814 403,74	0,16
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>8 440 907,34</b>	<b>1,70</b>
<b>ROUMANIE</b>				
GLOBALWORTH REAL ESTATE INVESTMENTS 2.95% 29-07-26	EUR	4 000 000	3 279 067,60	0,66
<b>TOTAL ROUMANIE</b>			<b>3 279 067,60</b>	<b>0,66</b>
<b>SINGAPOUR</b>				
VENA ENERGY CAPITAL PTE 3.133% 26-02-25	USD	900 000	780 485,85	0,16
<b>TOTAL SINGAPOUR</b>			<b>780 485,85</b>	<b>0,16</b>
<b>SUEDE</b>				
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 3.75% 07-02-28	EUR	700 000	691 783,57	0,14
VOLVO TREASURY AB 3.5% 17-11-25	EUR	170 000	170 598,82	0,03
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>862 382,39</b>	<b>0,17</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>90 736 877,62</b>	<b>18,25</b>
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>90 736 877,62</b>	<b>18,25</b>

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Titres de créances</b>				
<b>Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>FRANCE</b>				
BPCE SA 100523 FIX 2.98	EUR	1 500 000	1 495 051,35	0,30
DECATHLON SA 270423 FIX 3.16	EUR	1 000 000	997 636,43	0,20
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>2 492 687,78</b>	<b>0,50</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
CASA SA LONDRES ZCP 19-04-23	EUR	1 500 000	1 497 700,53	0,30
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>1 497 700,53</b>	<b>0,30</b>
<b>TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>3 990 388,31</b>	<b>0,80</b>
<b>TOTAL Titres de créances</b>			<b>3 990 388,31</b>	<b>0,80</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>				
<b>FRANCE</b>				
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART Z C	EUR	227,127	22 799 072,90	4,59
AMUNDI ULTRA SHORT TERM GREEN BOND I C	EUR	50,322	5 077 744,80	1,02
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>27 876 817,70</b>	<b>5,61</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
AF NET ZERO AMBITI GLB CORP BD Z EUR H C	EUR	3 500	3 699 045,00	0,74
AMD INDX MSCI EM ASIA SRI PAB UCTS ETFDR	USD	67 239	2 217 769,91	0,44
AMUNDI FUNDS CASH USD Z USD	USD	6 567,843	6 226 045,54	1,26
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>12 142 860,45</b>	<b>2,44</b>
<b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>			<b>40 019 678,15</b>	<b>8,05</b>
<b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>			<b>40 019 678,15</b>	<b>8,05</b>

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Instruments financier à terme</b>				
<b>Engagements à terme fermes</b>				
<b>Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>				
DJE 600 EUROP 0623	EUR	44	36 080,00	0,01
E7 USDEUR 0623	USD	278	392 350,09	0,08
EURO STOXX 50 0623	EUR	-351	-715 000,00	-0,14
FTSE 100 FUT 0623	GBP	3	608,85	
FV CBOT UST 5 0623	USD	163	422 167,62	0,09
HANG SENG FUT 0423	HKD	5	18 526,01	
HHI HANG SENG 0423	HKD	113	168 270,10	0,04
JAP GOVT 10 0623	JPY	-7	-128 288,83	-0,03
MME MSCI EMER 0623	USD	213	290 753,97	0,06
MSCI CHINA 0623	USD	353	430 507,62	0,09
M-TOPIX (TOK) 0623	JPY	155	-23 047,04	
NQ USA NASDAQ 0623	USD	-21	-95 130,93	-0,02
SP 500 MINI 0623	USD	13	75 532,70	0,01
SPI 200 FUT 0623	AUD	8	22 192,08	
US 10YR NOTE 0623	USD	485	907 269,67	0,18
US 10Y ULT 0623	USD	246	671 675,82	0,13
ZTS MSCI EMER 0623	USD	308	598 877,08	0,12
<b>TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé</b>			<b>3 073 344,81</b>	<b>0,62</b>
<b>TOTAL Engagements à terme fermes</b>			<b>3 073 344,81</b>	<b>0,62</b>
<b>Engagements à terme conditionnels</b>				
<b>Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>				
DJ EURO STOXX 50 06/2023 PUT 4000	EUR	200	126 800,00	0,03
S&P 500 INDEX 06/2023 PUT 3850	USD	40	200 101,25	0,04
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé</b>			<b>326 901,25</b>	<b>0,07</b>
<b>Engagements à terme conditionnels sur marché de gré à gré</b>				
USDJPY P 125 08/23	USD	8 000 000	118 870,42	0,02
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché de gré à gré</b>			<b>118 870,42</b>	<b>0,02</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels</b>			<b>445 771,67</b>	<b>0,09</b>
<b>Autres instruments financiers à terme</b>				
<b>Swaps de taux</b>				
CBA3M/0.0/FIX/3.1927	CAD	5 320 000	42 271,67	0,01
FIX/2.796/E6R/0.0	EUR	6 490 000	-56 475,33	-0,01
FIX/3.222/SOFRATE/0	USD	6 610 000	59 127,09	0,01
FIX/4.0127/CBA3M/0.0	CAD	22 260 000	-53 552,04	-0,01
<b>TOTAL Swaps de taux</b>			<b>-8 628,61</b>	
<b>Credit Default Swap</b>				
ITRAXX EUROPE S39 V1	EUR	-1 000 000	-7 686,06	
ITRAXX EUR XOVER S38	EUR	-3 000 000	-112 010,33	-0,02
ITRAXX SNR S39 V1 5Y	EUR	1 000 000	807,46	

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## 3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITRAXX SUB S39 V1 5Y	EUR	1 500 000	-58 144,87	-0,02
<b>TOTAL Credit Default Swap</b>			<b>-177 033,80</b>	<b>-0,04</b>
<b>TOTAL Autres instruments financiers à terme</b>			<b>-185 662,41</b>	<b>-0,04</b>
<b>TOTAL Instruments financier à terme</b>			<b>3 333 454,07</b>	<b>0,67</b>
<b>Appel de marge</b>				
APPEL MARGE CACEIS	HKD	-1 593 100	-186 796,11	-0,04
APPEL MARGE CACEIS	AUD	-36 000	-22 192,08	
APPEL MARGE CACEIS	USD	-4 013 350,31	-3 694 003,69	-0,74
APPEL MARGE CACEIS	JPY	21 882 500	151 335,86	0,03
APPEL MARGE CACEIS	EUR	678 920	678 920,00	0,13
APPEL MARGE CACEIS	GBP	-535	-608,85	
<b>TOTAL Appel de marge</b>			<b>-3 073 344,87</b>	<b>-0,62</b>
<b>Créances</b>			<b>332 872 979,17</b>	<b>66,95</b>
<b>Dettes</b>			<b>-329 721 693,30</b>	<b>-66,31</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>39 994 428,26</b>	<b>8,04</b>
<b>Actif net</b>			<b>497 199 759,94</b>	<b>100,00</b>

Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE RETRAITE-D	EUR	1,000	135,31
Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE I-C	EUR	6 261,966	13 673,99
Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE PERI-C	EUR	3 334 669,040	118,27
Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE P-C	EUR	127 616,130	134,54
Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE RETRAITE-C	EUR	1,000	138,28
Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE I USD-D	USD	1,000	9 012,12

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

## Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE I USD-D

	NET GLOBAL	DEWISE	NET UNITAIRE	DEWISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	70,40	EUR	70,40	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	70,40	EUR	70,40	EUR

Décomposition du coupon : Part AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE RETRAITE-D

	NET GLOBAL	DEWISE	NET UNITAIRE	DEWISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1,26	EUR	1,26	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	1,26	EUR	1,26	EUR

# OPCVM AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

**Annexe(s)**



Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :  
AMUNDI AMBITION NET ZERO CARBONE

Identifiant d'entité juridique :  
21380077NQ3X7JBSLR76

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



X

Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_\_\_



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_\_\_



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **54,51%** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **75% MSCI ACWI + 25% MSCI EUR IG CORPORATE BOND INDEX**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des

composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,57 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0,07 (D+)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

▪

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

Les indicateurs de durabilité ci-dessus n'ont pas été comparés à ceux des périodes précédentes car le règlement n'était pas encore en vigueur.

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur [www.amundi.fr](http://www.amundi.fr).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
AMUNDI EURO LIQ SHORT TERM SRI - Z	Fonds	4,58%	FRA
EIB 1.25% 11/26	Supranationaux	2,86%	SUP

d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: du **01/04/2022** au **31/03/2023**

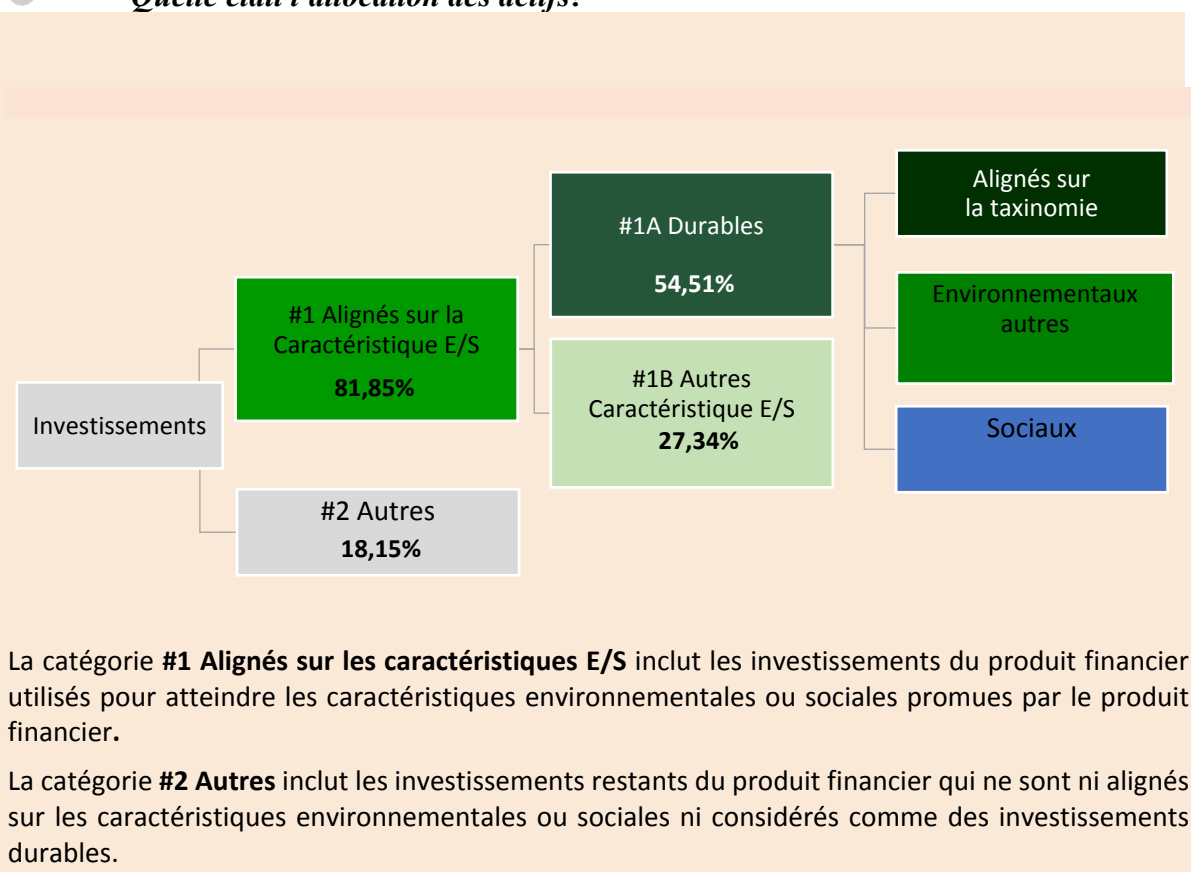
MICROSOFT CORP	Logiciels	2,20%	USA
APPLE INC	Matériel informatique	2,11%	USA
A-F CASH USD - Z USD	Fonds	1,25%	LUX
DANAHER CORP	Outils et services appliqués aux sciences biologiques	1,16%	USA
AMUNDI ULTRA SHORT TERM GREEN BOND I	Fonds	1,02%	FRA
AMERICAN WATER WORKS	Services d'eau	0,98%	USA
ALPHABET INC CL A	Médias et services interactifs	0,86%	USA
NVIDIA CORP	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	0,84%	USA
EU 0.4% 02/37 NGEU	Supranationaux	0,83%	SUP
XYLEM INC	Machines	0,82%	USA
EIB 0.01% 11/30 EMTN	Supranationaux	0,81%	SUP
BPCEGP 0.125% 12/24	Bancaire	0,80%	FRA
INTNED VAR 05/26 EMTN	Bancaire	0,79%	NLD



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

<b>Secteur</b>	<b>% d'actifs</b>
<i>Fonds</i>	8,05%
<i>Supranationaux</i>	5,15%
<i>Bancaire</i>	5,00%
<i>Semi-conducteurs &amp; Equipement de fabrication</i>	4,55%
<i>Logiciels</i>	4,07%
<i>Machines</i>	3,05%
<i>Consommation Discrétionnaire</i>	2,95%
<i>Pharmacie</i>	2,73%
<i>Matériel informatique</i>	2,59%
<i>Services informatiques</i>	2,54%
<i>Banques</i>	2,44%
<i>Les marchés de capitaux</i>	2,36%

<i>REITs</i>	<i>2,09%</i>
<i>Assurance</i>	<i>1,98%</i>
<i>Services d'eau</i>	<i>1,85%</i>
<i>Contenants et emballages</i>	<i>1,61%</i>
<i>Outils et services appliqués aux sciences biologiques</i>	<i>1,54%</i>
<i>Services publics d'électricité</i>	<i>1,44%</i>
<i>Fournisseurs et services de soins de santé</i>	<i>1,43%</i>
<i>Chimie</i>	<i>1,39%</i>
<i>Médias et services interactifs</i>	<i>1,38%</i>
<i>Biotechnologie</i>	<i>1,33%</i>
<i>Boissons</i>	<i>1,14%</i>
<i>Matériel de communication</i>	<i>1,13%</i>
<i>Produits de construction</i>	<i>1,09%</i>
<i>Sociétés commerciales et distributeurs</i>	<i>1,07%</i>
<i>Métaux et mines.</i>	<i>1,06%</i>
<i>Hôtels, Restaurants &amp; Loisirs</i>	<i>1,04%</i>
<i>Services de télécommunication diversifiés</i>	<i>1,03%</i>



<i>Autres institutions financières</i>	<i>1,02%</i>
<i>Fonds de placement immobilier (FPI)</i>	<i>1,01%</i>
<i>Équipement et fournitures de soins de santé</i>	<i>0,98%</i>
<i>Équipement électronique, instruments et composants</i>	<i>0,94%</i>
<i>Ingénierie de construction</i>	<i>0,93%</i>
<i>Équipement électrique</i>	<i>0,92%</i>
<i>Divertissement</i>	<i>0,88%</i>
<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>0,85%</i>
<i>Produits domestiques</i>	<i>0,83%</i>
<i>Services et fournitures commerciaux</i>	<i>0,78%</i>
<i>Produits alimentaires</i>	<i>0,76%</i>
<i>Internet et Direct Marketing Retail</i>	<i>0,75%</i>
<i>Route &amp; Rail</i>	<i>0,73%</i>
<i>Technologie</i>	<i>0,71%</i>
<i>Multi-Utilitaires</i>	<i>0,65%</i>
<i>Producteurs indépendants d'électricité et d'électricité renouvelable</i>	<i>0,64%</i>
<i>Médias</i>	<i>0,63%</i>

<i>Commerce de détail spécialisé</i>	<i>0,62%</i>
<i>Vente au détail multiligne</i>	<i>0,61%</i>
<i>Distribution alimentaire et pharmacie</i>	<i>0,61%</i>
<i>Électricité</i>	<i>0,55%</i>
<i>Autres</i>	<i>0,54%</i>
<i>Textiles, vêtements et articles de luxe</i>	<i>0,49%</i>
<i>Actifs hypothécaires</i>	<i>0,43%</i>
<i>Biens de Consommation de Base</i>	<i>0,39%</i>
<i>Services de télécommunications sans fil</i>	<i>0,38%</i>
<i>Distributeurs</i>	<i>0,34%</i>
<i>Conglomérats Industriels</i>	<i>0,33%</i>
<i>Produits de soin personnel</i>	<i>0,31%</i>
<i>Crédit à la consommation</i>	<i>0,31%</i>
<i>Biens ménagers durables</i>	<i>0,27%</i>
<i>Papier et Industrie du Bois</i>	<i>0,27%</i>
<i>Foncières / Développeurs immobiliers</i>	<i>0,24%</i>
<i>Automobile</i>	<i>0,21%</i>

<i>Services professionnels</i>	<i>0,20%</i>
<i>Services financiers diversifiés</i>	<i>0,18%</i>
<i>Souverains</i>	<i>0,18%</i>
<i>Communications</i>	<i>0,16%</i>
<i>Fret aérien et logistique</i>	<i>0,15%</i>
<i>Composants automobiles</i>	<i>0,13%</i>
<i>Infrastructures de transport</i>	<i>0,07%</i>
<i>Biens d'équipement</i>	<i>0,06%</i>
<i>Transport</i>	<i>0,06%</i>
<i>Produits de loisirs</i>	<i>0,05%</i>
<i>FPI hypothécaires</i>	<i>0,04%</i>
<i>Services aux consommateurs diversifiés</i>	<i>0,03%</i>
<i>Forex</i>	<i>-0,13%</i>
<i>Liquidités</i>	<i>8,84%</i>



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Des données fiables concernant la Taxinomie (y compris les activités liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire) n'étaient pas disponibles au cours de la période.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE?**

Oui:

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:  
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés

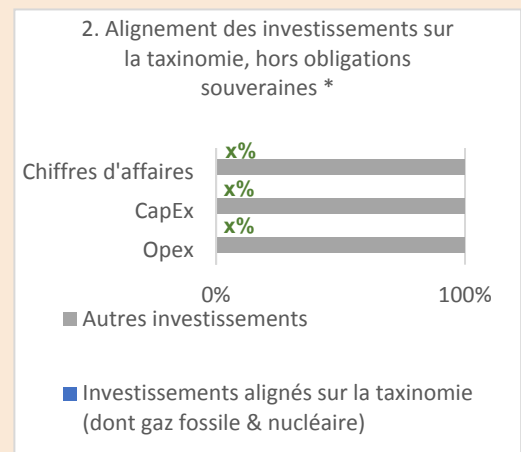
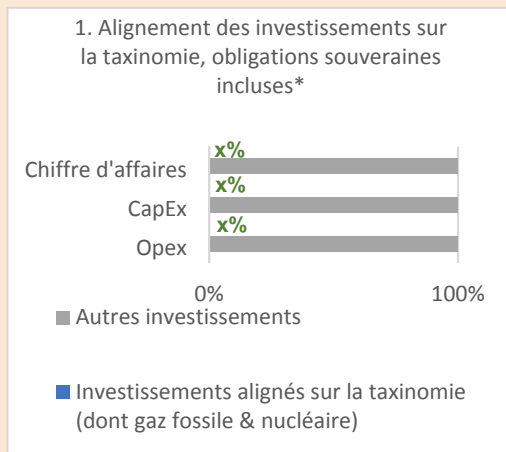
dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Non  Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

**Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**



**Données non-encore disponibles.**

\* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

**Les activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

**Les activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Aucune donnée fiable concernant les activités dites " transitoires et habilitantes " n'était disponible au cours de la période.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Aucune donnée fiable concernant la taxinomie européenne n'était disponible au cours des périodes de référence précédentes.

performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



### Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables avec un objectif environnemental.



### Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.



### Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres» , quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



### Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



### Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?*

Les indices de référence sont des indices permettant

de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 €.  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.  
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - [www.amundi.com](http://www.amundi.com)